

# **Sebta : Une enquête ouverte sur l'expulsion « illégale » de deux mineurs marocains**

**10.12.2021 Sebta : Une enquête ouverte sur l'expulsion « illégale » de deux mineurs marocains**

**Des organisations non gouvernementales (ONG) ont dénoncé, ce jeudi, l'expulsion « illégale » de deux mineurs marocains vers le Maroc. Une enquête est ouverte par le parquet de la ville occupée de Sebta.**

Dans un communiqué publié, jeudi 9 décembre, les organisations Andalucía Acoge, No Name Kitchen, Maakum et Fundación Raíces ont dénoncé des expulsions illégales, estimant que la Garde civile a expulsé les deux mineurs âgés de 15 et 16 ans le 28 novembre malgré le fait que leur retour au Maroc « a été suspendu » par ordonnance d'un tribunal municipal.

Elles ont jugé ce cas «particulièrement grave» pour au moins deux raisons : la procédure établie par la loi pour renvoyer les mineurs dans leur pays n'a pas été respectée, et les deux expulsés faisaient partie du groupe de 12 garçons dont le rapatriement a été suspendu, en août dernier, par un tribunal de Sebta.

Ainsi, le parquet de Sebta donne raison à la plainte déposée par ces associations et décide d'ouvrir une procédure pour

enquêter sur leur expulsion vers le Maroc.

Selon « El Faro De Ceuta », qui cite des sources judiciaires, le bureau du procureur avait accepté d'ouvrir cette procédure pour clarifier les événements dénoncés par les cinq organisations.

De son côté, la Garde civile a réagi les accusations, affirmant qu'elle «n'a connaissance de l'expulsion» de mineurs marocains. Ses éléments avancent avoir procédé au «retour à chaud», le 28 novembre, de trois Marocains majeurs, sa «seule» intervention durant ladite journée.

Source

: [https://www.lopinion.ma/Sebta-Une-enquete-ouverte-sur-l-expulsion-illegale-de-deux-mineurs-marocains\\_a21781.html](https://www.lopinion.ma/Sebta-Une-enquete-ouverte-sur-l-expulsion-illegale-de-deux-mineurs-marocains_a21781.html)